

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau  
de M<sup>e</sup> C. Meunier, proposé pour  
le Musée de l'Emp

N<sup>o</sup> 3435

NUMÉRO

DATE

I. G. 3127

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

2 pièces.

3435 m<sup>e</sup> C. Meunier. tabl. Manufacture de tableaux à Seville.

3435

Brux. 26 avril 1892

à M<sup>rs</sup> le Ministre des  
Intérieurs &c

Paraguant l'appré-  
-ciation émise par votre  
lettre du 21 de ce mois  
signée des Beaux-Arts, N<sup>o</sup>  
20774, nous avons l'honneur  
de vous informer que la  
Commission d'histoire  
accepte volontiers pour  
le Musée Moderne les  
tableaux de M<sup>rs</sup> C. Meunier  
représentant une manufac-  
-ture de sabots, à Seville  
Des mesures seront  
prises, en conséquence  
pour le placement de cette  
primure dans la galerie  
du Musée.

Ag<sup>ts</sup> Le Président  
Le Secrétaire  
D. Tétu

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION  
des  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 20774

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-  
tration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 21 avril 1892.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 3435 (1)

3435

Messieurs,

Il serait désirable, dans ma pensée, que le  
tableau de M. Henriet représentant "une manufacture  
de tabac à Leville, qui appartient à l'Etat et qui se dis-  
tingue par de telles qualités de coloration, put être  
placé au Musée.

J'apprendrais avec plaisir, Messieurs, que ce senti-  
ment est partagé par les membres de votre collège.  
L'œuvre est déposée dans les locaux des musées.

Le Ministre

J. Beaulieu

À la Commission d'élection des  
Musées royaux de peinture et  
de sculpture,